

Les Administrateurs de First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc (la « **Société** »), dont les noms figurent dans le « **Répertoire** » du Prospectus, assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Supplément. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'en assurer), les informations contenues dans le présent Supplément et dans le Prospectus sont conformes à la réalité et ne comportent aucune omission majeure susceptible d'en affecter la teneur.



Stewart Investors

Stewart Investors European All Cap Fund*

(un compartiment de First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc, une société d'investissement constituée en tant que fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les compartiments et agréée par la Banque centrale d'Irlande conformément à la Réglementation des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) de 2011, telle que modifiée)

SUPPLÉMENT

DATÉ DU 9 mars 2026

Le présent Supplément fait partie intégrante du prospectus daté du 9 mars 2026 (le « Prospectus ») relatif à la Société et doit être lu dans ce contexte et conjointement avec celui-ci. Il contient des informations relatives au Fonds, qui est un compartiment de la Société.

Tous les mots ou expressions non définis dans le présent Supplément ont la même signification que celle qui leur est donnée dans le Prospectus, sauf indication contraire dans les présentes.

Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une partie importante de tout portefeuille d'investissement et ne saurait convenir à tous les investisseurs.

* Veuillez noter que ce Fonds est fermé à toute nouvelle souscription dans l'attente du dépôt d'une demande de retrait d'agrément auprès de la Banque centrale.

TABLE DES MATIÈRES

LE FONDS	3
OBJECTIF ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT	4
RISQUES SPÉCIFIQUES AU FONDS	11
CATÉGORIES D'ACTIONS	12

LE FONDS

Classe d'actif

Stewart Investors European All Cap Fund est un compartiment de la Société et, plus précisément, il s'agit d'un Fonds d'actions de la Société. Le Fonds est également un fonds d'actions à des fins fiscales en Allemagne. Veuillez consulter la section **Fiscalité** du Prospectus pour plus de détails.

Profil de l'investisseur

Le Fonds est destiné aux investisseurs qui recherchent une croissance du capital à long terme et qui sont prêts à accepter au moins un niveau de volatilité modéré.

Résumé des caractéristiques applicables à toutes les Catégories d'actions

Le Prospectus contient des informations complémentaires

Devise de référence	EUR	Point d'évaluation	11 h 00 (heure irlandaise) chaque Jour de négociation
Jour de négociation	Chaque Jour ouvrable	Heure limite de négociation pour les souscriptions et les rachats	10 h 00 (heure irlandaise) le Jour de négociation concerné
Jour ouvrable	Un jour (à l'exception du samedi et du dimanche) au cours duquel les banques de Dublin sont ouvertes et/ou tout autre jour que le Gestionnaire peut déterminer avec l'approbation du Dépositaire	Date limite de règlement des souscriptions/ Objectif de règlement des paiements liés au rachat	Dans les trois (3) Jours ouvrables suivant le Jour de négociation concerné (sous réserve de la réception des documents pertinents)

Commissions et frais

Les informations concernant les commissions et les frais relatifs au Fonds sont indiquées dans le Prospectus, à l'exception des frais de gestion spécifiques exigés à l'égard de chacune des Catégories d'actions du Fonds, qui sont présentés à la section ci-dessous intitulée « Catégories d'actions ».

OBJECTIF ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est d'obtenir une appréciation du capital à long terme.

Objectif durable

L'objectif durable du Fonds est d'investir dans des sociétés qui contribuent au développement durable et en tirent parti, et qui obtiennent des résultats positifs sur le plan social et environnemental. Toutes les sociétés dans lesquelles le produit financier investit contribuent à l'amélioration du développement humain, tandis que nombre d'entre elles contribuent également à des résultats positifs en matière d'environnement.

Politique d'investissement

La stratégie d'investissement du Gestionnaire d'investissement est fondée sur le principe de la gestion saine (stewardship). Ce principe se rapporte à la capacité et à la volonté des propriétaires et des dirigeants de sociétés de prendre de bonnes décisions à long terme au nom des entreprises qu'ils dirigent, tout en conciliant efficacement les intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Le Gestionnaire d'investissement adopte une approche ascendante¹ et qualitative pour trouver et investir dans des sociétés qui, selon lui, (a) sont à la fois de grande qualité et (b) contribuent au développement durable et en tirent parti. Pour déterminer si une société contribue au développement durable et en tire parti, le Gestionnaire d'investissement évaluera si les activités de la société ont des effets positifs sur le plan social ou environnemental (voir ci-dessous).

Le Gestionnaire d'investissement a la ferme conviction que ces sociétés sont confrontées à moins de risques et qu'elles sont mieux placées pour dégager des rendements positifs à long terme, ajustés au risque². Le Gestionnaire d'investissement estime que cette approche aidera à préserver le capital des clients sur des marchés volatils et en baisse, permettant ainsi une capitalisation régulière des rendements tout au long des cycles économiques.

Le Gestionnaire d'investissement ne fixe pas de seuils quantitatifs pour intégrer des considérations de durabilité ou ESG, mais évalue plutôt les antécédents et le modèle d'affaires d'une société par rapport aux cadres de qualité et de durabilité suivants et émet des jugements qualitatifs.

Évaluation de la qualité

Le Gestionnaire d'investissement investira uniquement dans des sociétés qui ont été soumises à son processus d'évaluation de la qualité. Lorsqu'il évalue la qualité d'une société, le Gestionnaire d'investissement prend en compte trois dimensions : la gestion, la franchise et les données financières.

1. La qualité de la gestion comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- la compétence et l'intégrité (par exemple, la preuve que les dirigeants de la société produisent des résultats conformes aux attentes du Gestionnaire d'investissement et agissent honnêtement dans leurs relations avec les actionnaires et les autres parties prenantes) ;
- l'alignement avec toutes les parties prenantes (par exemple, la preuve que les dirigeants de la société prennent en compte et équilibrent les intérêts de toutes les parties prenantes, par exemple, les salariés ou les communautés locales avec les actionnaires, pour le bénéfice à long terme de tous) ;
- les antécédents sur de longues périodes (par exemple, la manière dont les dirigeants de la société se sont comportés dans leurs fonctions actuelles et antérieures, y compris dans des circonstances difficiles) ;

¹ En d'autres termes, il analyse des sociétés individuelles plutôt que des pays ou des secteurs.

² En d'autres termes, les rendements des investissements prennent en compte le risque associé à leur réalisation.

- la gestion saine et l'horizon temporel (par exemple, la preuve que les dirigeants de la société prennent des décisions en tenant compte des intérêts à long terme de la société, y compris sa réputation et sa résilience, plutôt que de se concentrer uniquement sur l'amélioration des gains à court terme).

2. La qualité de la franchise comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- des produits et des services, ainsi que des pratiques commerciales nécessaires et responsables (par exemple, des produits qui favorisent une utilisation plus efficace et plus durable des ressources) ;
- un pouvoir de fixation des prix, des barrières à l'entrée (par exemple, une société qui fabrique un produit avec des caractéristiques uniques et difficiles à reproduire ou qui est essentiel pour ses clients) ;
- des opportunités de croissance durable et rentable (par exemple, des produits qui tirent parti des tendances en faveur de la durabilité comme la décarbonation, l'économie circulaire et les soins de santé abordables et accessibles) ;
- un rendement du capital investi (par exemple, la capacité de la société à générer un rendement raisonnable de ses investissements pour le bénéfice à long terme de la société).

3. La qualité des données financières comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- des flux de trésorerie et des marges bénéficiaires stables (par exemple, une demande continue de produits et de services à des prix raisonnables pendant les périodes de ralentissement de l'économie et du marché) ;
- le paiement approprié des impôts (par exemple, ne pas s'engager dans des stratégies agressives ou élaborées de minimisation fiscale) ;
- des bilans solides (par exemple, une préférence pour la trésorerie nette ou un faible endettement) ;
- une comptabilité prudente (par exemple, ne pas recourir à des pratiques comptables complexes qui masquent les performances financières sous-jacentes de la société ou qui sont utilisées à des fins non commerciales, comme la réduction des obligations fiscales ou l'enrichissement de la direction).

L'évaluation de la qualité fait partie intégrante du processus d'investissement (c'est-à-dire qu'elle est réalisée pour chaque investissement). Cependant, elle ne fait pas partie du processus visant à confirmer qu'un investissement est un Investissement durable, lequel est décrit ci-dessous (sous « Évaluation de la durabilité »).

Évaluation de la durabilité

Le Gestionnaire d'investissement investira principalement (au moins 90 % de la Valeur nette d'inventaire) dans des sociétés qui, selon lui, contribuent au développement durable et en tirent parti. Le Gestionnaire d'investissement considère qu'une société contribuera au développement durable et en tirera parti si ses activités conduisent à des résultats sociaux positifs (tels que définis ci-dessous) et/ou à des résultats environnementaux positifs (tels que définis ci-dessous).

Pour déterminer si une société « contribue au développement durable et en tire parti », le Gestionnaire d'investissement examinera si :

1. il existe un lien direct³ ou favorable (habilitant)⁴ entre les activités de la société et la réalisation d'un résultat social ou environnemental positif ;

³ Un **lien direct** existe lorsque les biens qu'une entité produit ou les services qu'elle fournit sont les principaux moyens d'obtenir un résultat social ou environnemental positif (par exemple, les fabricants ou les installateurs de panneaux solaires).

⁴ Un **lien favorable (ou habilitant)** existe si les biens produits par une société ou si les services qu'elle fournit permettent à d'autres sociétés de contribuer à la réalisation d'un résultat social ou environnemental positif (par exemple, les fabricants de composants essentiels utilisés comme intrants dans la fabrication de panneaux solaires).

2. toute contribution à des résultats positifs sur le plan social et environnemental résulte de facteurs de revenus ou de croissance inhérents au modèle d'affaires de la société, d'initiatives stratégiques soutenues par la recherche et le développement ou par des dépenses d'investissement, ou de la solide culture de la société et son sens de la gestion saine, par exemple en matière d'équité et de diversité ; et
3. la société reconnaît les résultats négatifs potentiels sur le plan social et environnemental associés à ses produits ou à ses services et s'efforce de minimiser ces résultats, par exemple une société qui vend des produits alimentaires nutritifs abordables dans des emballages en plastique, mais qui étudie d'autres options d'emballage.

Le Gestionnaire d'investissement documente et divulgue son évaluation et la cartographie des cadres des sociétés dans lesquelles le produit financier investit sur son site Internet : www.stewartinvestors.com/all/how-we-invest/our-approach/introducing-portfolio-explorer.

La contribution est évaluée en fonction de deux cadres, social et environnemental. Ces deux cadres sont décrits ci-dessous et plus en détail dans l'annexe aux présentes.

Résultats sociaux positifs

Le Gestionnaire d'investissement évalue les résultats sociaux positifs en se référant aux piliers du développement humain ci-dessous. Stewart Investors a développé ces piliers du développement humain en se référant, entre autres, à l'Indice de développement humain des Nations unies.

- Santé et bien-être : accès amélioré et plus abordable à la nutrition, aux soins de santé, à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement.
- Infrastructures physiques : accès amélioré et plus abordable à l'énergie et au logement.
- Bien-être économique : emploi sûr offrant un salaire décent et des possibilités d'avancement, accès au financement et amélioration du niveau de vie.
- Opportunités et autonomisation : accès amélioré et plus abordable à l'éducation et aux technologies de l'information.

Résultats environnementaux positifs

Le Gestionnaire d'investissement évalue les résultats positifs sur le plan environnemental en se référant aux solutions climatiques développées par Project Drawdown⁵, une organisation à but non lucratif qui a cartographié, mesuré et modélisé plus de 90 solutions différentes qui, à ses yeux, contribueront à atteindre le « drawdown », c'est-à-dire le moment où les émissions cesseront d'augmenter et commenceront à diminuer régulièrement.

Vous trouverez ci-dessous une liste des catégories de solutions climatiques ainsi que des exemples correspondants qui, selon le Gestionnaire d'investissement, conduisent à des résultats environnementaux positifs :

- Système alimentaire : agriculture durable, production alimentaire et distribution de produits et de services.
- Énergie : adoption d'énergie renouvelable et d'autres énergies propres, ainsi que de technologies connexes.

⁵ Toute référence à Project Drawdown vise à décrire les documents accessibles au public utilisés par Stewart Investors pour formuler son cadre d'analyse de la durabilité. Ceci n'est pas destiné à être, et ne doit pas être, interprété comme constituant ou impliquant que Project Drawdown a examiné ou autrement approuvé le cadre d'évaluation de la durabilité de Stewart Investors.

- Économie et industries circulaires : amélioration de l'efficacité, réduction des déchets et nouveaux modèles d'affaires pour fermer les boucles de ressources dans les chaînes de valeur linéaires et les processus de production.
- Développement humain : promotion des droits de l'homme et de l'éducation qui favorisent la conservation de l'environnement et l'utilisation durable des ressources.
- Transports : technologies de transport efficaces et augmentation des options de transport sans combustibles fossiles.
- Bâtiments : produits et services qui réduisent l'empreinte environnementale de l'environnement bâti, y compris l'efficacité énergétique, l'électrification, l'amélioration de la conception et l'utilisation de matériaux alternatifs.
- Eau : méthodes moins énergivores pour le traitement, le transport et le chauffage de l'eau.
- Conservation et restauration : soutien aux chaînes d'approvisionnement, aux opérations et aux impacts en fin de vie sans déforestation et avec régénération de l'environnement.

Aucune pondération fixe n'est attribuée aux indicateurs de qualité, aux piliers du développement humain ou aux solutions climatiques dans le cadre des évaluations respectives de la qualité ou de la durabilité étant donné que la pertinence de chaque facteur varie d'une société à une autre en fonction du modèle d'affaires de la société concernée, de son secteur d'activité, et/ou de la zone géographique où elle mène ses activités et, dans certains cas, un facteur donné peut ne pas être important et ne pas être évalué dans son intégralité.

Méthodes d'évaluation

Pour réaliser les évaluations de la qualité et de la durabilité susmentionnées, le Gestionnaire d'investissement entreprend ses propres recherches par le biais de diverses méthodes, notamment des réunions avec les sociétés, des discussions d'équipe, l'examen des rapports des sociétés et des visites d'entreprises. Ces recherches sont complétées par des recherches effectuées par des fournisseurs de données tiers qui fournissent au Gestionnaire d'investissement les informations supplémentaires qu'il juge nécessaires pour étayer l'analyse.

En outre, le Gestionnaire d'investissement peut commander des recherches spécifiques à des experts tiers s'il estime que ces recherches sont nécessaires pour comprendre une question particulière liée aux évaluations de la qualité et de la durabilité, ainsi que la position d'une société par rapport à cette question.

Le Gestionnaire d'investissement utilise également ces méthodes d'évaluation pour effectuer un suivi continu du portefeuille et examine chaque année le positionnement de chaque société dans laquelle le produit financier investit par rapport aux cadres d'évaluation de la qualité et de la durabilité.

Sauf indication spécifique (par exemple, le seuil de revenus pour les produits nocifs décrit ci-dessous), le Gestionnaire d'investissement n'utilise pas de seuils spécifiques ou de critères quantitatifs pour évaluer les sociétés.

Engagement auprès des sociétés et vote

L'engagement auprès des sociétés est un élément clé de l'approche du Gestionnaire d'investissement à chaque étape du cycle de vie de l'investissement (c'est-à-dire la sélection, la conservation et la réalisation des investissements). Il constitue un moyen par lequel le Gestionnaire d'investissement peut :

- évaluer et contrôler la qualité d'une société et sa contribution au développement durable ; et

- encourager les équipes de direction à traiter toutes les questions de durabilité ou d'ESG pertinentes pour leurs activités.

Pour ce faire, le Gestionnaire d'investissement a des entretiens verbaux et écrits constructifs, non conflictuels et fondés sur des relations avec les représentants des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Le Gestionnaire d'investissement dispose également d'un programme de vote actif et vote sur toutes les questions lors de toutes les réunions de la société lorsqu'il est habilité à le faire.

Position sur les produits et les services ou les pratiques préjudiciables et controversés

L'approche ascendante du Gestionnaire d'investissement et ses cadres d'analyse de la qualité et de la durabilité sont conçus pour éviter que le Fonds n'investisse dans des sociétés directement impliquées dans des produits, des services ou des pratiques préjudiciables ou controversés.

Bien que le Gestionnaire d'investissement ne cherche pas à investir dans des sociétés directement impliquées dans des produits, des services ou des pratiques nuisibles ou controversés, la réalité du fonctionnement d'une économie mondiale composée de grands groupes multinationaux est que, en de rares occasions, certaines sociétés qui contribuent au développement durable et en tirent parti peuvent également être indirectement exposées à de tels produits, services ou pratiques. Le Gestionnaire d'investissement s'attend à ce que ces sociétés ne constituent pas une part importante du portefeuille, par exemple pas plus de 10 % de la Valeur nette d'inventaire.

L'exposition du Fonds à des produits, des services ou des pratiques préjudiciables ou controversés fait l'objet d'un suivi au moins trimestriel.

Si le Fonds détient un investissement dans une société dont plus de 5 % des revenus proviennent d'un produit ou d'un service nuisible ou controversé, le Gestionnaire d'investissement en informera les investisseurs sur son site Internet et leur indiquera les raisons pour lesquelles il a décidé de maintenir cette participation. Le Gestionnaire d'investissement peut conserver ces participations (à condition qu'elles continuent de satisfaire aux évaluations de la qualité et de la durabilité) :

- si une société met fin à une ancienne activité commerciale (auquel cas des discussions avec la société seront engagées afin de l'encourager à cesser l'activité commerciale concernée) ; ou
- lorsque la société n'augmente pas ses dépenses d'investissement en rapport avec l'activité, ou si une société n'est qu'indirectement exposée à des produits ou des services nocifs ou controversés, par exemple, une société fabriquant des produits de sécurité pour un large éventail d'industries peut également avoir des clients dans les industries des combustibles fossiles ou de la défense.

Dans d'autres domaines où les pratiques préjudiciables ou controversées ne sont pas imputables aux revenus (par exemple, les problèmes liés aux employés ou à la chaîne d'approvisionnement), le Gestionnaire d'investissement utilise des analyses internes et des recherches effectuées par des fournisseurs externes pour contrôler et évaluer les sociétés. En cas d'exposition importante à des pratiques nocives, le Gestionnaire d'investissement :

- réexaminera les recherches et la proposition d'investissement concernant la société, en notant la réponse lorsqu'il estime qu'elle est appropriée ; et
- s'engagera auprès de la société s'il a besoin d'informations supplémentaires ou s'il souhaite encourager une amélioration des pratiques et une résolution appropriée des problèmes.

Lorsque l'engagement n'a pas abouti (par exemple, la société a indiqué (ou le Gestionnaire d'investissement estime) que la société n'a pas l'intention d'adopter des pratiques améliorées ou qu'elle a adopté une réponse au problème jugée insuffisante par le Gestionnaire d'investissement) ou lorsque les activités préjudiciables font partie d'un modèle de comportement qui soulève des inquiétudes quant à la qualité et à l'intégrité de la gestion de la société, le Gestionnaire

d'investissement n'investira pas ou mettra fin à la position des Fonds dans la société d'une manière ordonnée en tenant compte du meilleur intérêt des investisseurs (le cas échéant).

La déclaration du Gestionnaire d'investissement relative à sa position concernant les produits, les services ou les pratiques préjudiciables et controversés est disponible sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement : <https://www.stewartinvestors.com/all/insights/our-position-on-harmful-and-controversial-products-and-services.html>.

Caractéristiques de l'investissement

Le Fonds investit principalement (au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire) dans un portefeuille diversifié de titres de participation ou de titres assimilés à des actions de sociétés qui exercent la majeure partie de leurs activités ou opérations commerciales en Europe (Royaume-Uni inclus) et cotés, négociés ou échangés sur n'importe quel Marché réglementé du monde entier.

Le Gestionnaire d'investissement investit en gardant à l'esprit la préservation du capital, ce qui signifie qu'il définit le risque comme la perte d'argent du client, plutôt que l'écart par rapport à un indice de référence. La stratégie du Gestionnaire d'investissement consistant à se concentrer sur les sociétés de qualité au lieu d'investir en fonction d'un indice de référence peut donner lieu à des résultats médiocres sur les marchés très fortement axés sur la liquidité ou guidés par la dynamique et de bons résultats lorsque les marchés prennent en considération comme il se doit les sociétés possédant des équipes de direction compétentes, de perspectives de croissance à long terme solides et des bilans sains.

Le Fonds n'est soumis à aucun plafond quant à la part de sa Valeur nette d'inventaire qui peut être investie dans un ou plusieurs Marchés émergents ou dans tout secteur ni à aucune restriction en termes de capitalisation boursière des sociétés dans lesquelles il investit. Le Fonds peut investir moins de 30 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des actions ou des titres assimilés à des actions de sociétés russes (qui sont cotés ou négociés sur des Marchés réglementés).

Même si le Fonds dispose d'un univers d'investissement régional, les titres sélectionnés à des fins d'investissement selon l'approche du Gestionnaire d'investissement peuvent parfois se traduire par la concentration du portefeuille dans certains pays.

Le Fonds ne peut avoir recours à des IFD qu'à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'est pas prévu que le Fonds profite de la possibilité d'investir dans des IFD à des fins d'investissement.

Informations sur l'indice de référence

Le Fonds est géré de manière active, ce qui signifie que le Gestionnaire d'investissement fait appel à son expertise pour sélectionner les investissements plutôt que de suivre les allocations et, par conséquent, la performance de l'indice de référence. La performance du Fonds est comparée à la valeur de l'indice de référence suivant : Indice MSCI AC Europe.

L'indice de référence n'est pas utilisé pour limiter ou restreindre la manière dont le portefeuille du Fonds est constitué, et ne fait pas partie d'un objectif à atteindre ou à dépasser en ce qui concerne la performance du Fonds. L'indice de référence a été identifié comme un moyen par lequel les investisseurs peuvent comparer la performance du Fonds et a été sélectionné car ses composantes représentent le plus fidèlement la gamme des actifs dans lesquels le Fonds peut investir.

La majorité des actifs du Fonds peuvent être des composantes de l'indice de référence. À sa discrétion et sous réserve de respecter la politique d'investissement du Fonds, le Gestionnaire d'investissement peut s'écarter des exigences de l'indice de référence et sectorielles, ainsi que de la pondération des titres qui le composent afin de tirer parti d'opportunités d'investissement spécifiques. La stratégie d'investissement du Fonds ne limite pas la mesure dans laquelle les titres en portefeuille peuvent s'écarter de l'indice de référence.

L'Indice MSCI AC Europe reflète l'univers des grandes et moyennes capitalisations sur tous les marchés investissables en Europe.

Le Fond peut investir plus de 20 % de sa Valeur nette d'inventaire dans des titres d'émetteurs situés dans des Marchés émergents. **Les investisseurs doivent noter qu'en conséquence, le Fonds ne devrait pas constituer une part importante de tout portefeuille d'investissement et qu'il peut ne pas convenir à tous les investisseurs.**

Investissement en Chine

Le Fonds n'investira pas dans des Actions A chinoises ni dans des Actions B chinoises.

SFDR

Les informations exigées dans le cadre du Règlement SFDR ne sont pas fournies pour le Fonds dans la mesure où celui-ci a été liquidé.

RISQUES SPÉCIFIQUES AU FONDS

Rien ne garantit le succès des investissements du Fonds ou la réalisation de son objectif d'investissement. Les investisseurs doivent être conscients des risques indiqués ci-dessous et de ceux décrits à la section **Facteurs de risque** du Prospectus. Investir dans le Fonds ne convient qu'aux personnes qui sont en mesure de prendre de tels risques.

Outre les risques généraux décrits à la sous-section A de la section **Facteurs de risque** du Prospectus, les Risques spécifiques au Fonds (tels que décrits dans les sous-sections pertinentes de la section **Facteurs de risque** du Prospectus) applicables au Fonds sont indiqués par l'icône « ✓ » dans le tableau ci-dessous.

Réf.	Risques spécifiques au Fonds		Réf.	Risques spécifiques au Fonds	
B	Risque lié aux Marchés émergents	✓	P	Risque lié aux investissements dans d'autres organismes de placement collectif	✓
C	Risque lié au sous-continent indien		Q	Frais contre le risque de capital	
D	Risque lié au marché chinois		R	Risque lié aux titres de créance de qualité inférieure à « investment grade » et aux titres de créance non notés	
D1	Risque de change et de conversion du RMB		R1	Risque lié aux obligations convertibles	
D2	Risques associés au marché ChiNext et/ou au Science and Technology Innovation Board (STAR Board)		R2	Risque lié aux produits garantis et/ou titrisés	
E	Risque lié aux fonds de placement immobilier		R3	Risque lié aux instruments présentant des caractéristiques d'absorption des pertes	
F	Risque sectoriel		S	Risque lié aux Catégories d'Actions couvertes contre le risque de change	✓
G	Risque lié à un pays unique/une région particulière	✓	T	Risque lié aux ressources mondiales	
H	Risque lié à l'investissement dans un seul secteur	✓	U	Risque lié aux titres immobiliers	
I	Risque lié aux titres de sociétés à petite et moyenne capitalisations	✓	V	Risque de concentration	✓
J	Risque lié aux infrastructures cotées		W	Risque lié à la dette souveraine	
K	Risque de change	✓	X	Risques liés aux investissements en Actions A chinoises et autres titres et contrats à terme standardisés éligibles en RPC via QFI	
L	Fiabilité des notations de crédit/risque de déclasserement		Y	Risques spécifiques liés à l'investissement via les Stock Connects	
M	Risque lié aux taux d'intérêt		Z	Risques liés aux investissements via Bond Connect	
N	Risque lié aux titres à haut rendement		AA	Risque lié au LIBOR	
N1	Risque lié au marché obligataire « Dim Sum »		BB	Risques liés à la stratégie d'investissement durable	✓
O	Risque lié à l'investissement dans des obligations indexées sur des actions	✓	CC	Risque lié au style d'investissement « Value » (valeur)	

CATÉGORIES D'ACTIONS

Veillez noter que ce Fonds n'a actuellement aucun investisseur et est fermé à toute nouvelle souscription en attendant le dépôt d'une demande de retrait d'agrément auprès de la Banque centrale. Le Fonds ne propose actuellement aucune Action à la souscription, quelle que soit la Catégorie.